

Politique agricole et biodiversité

Colloque La Murithienne
6 novembre 2025

Brigitte Decrausaz
Office des paiements directs, Service de l'agriculture

Contenu

1. Historique
2. Définition Surfaces de promotion de la biodiversité (SPB)
 1. SPB Q1
 2. SPB Q2
 3. Réseaux biodiversité
3. Quelques chiffres
4. Développements futurs de la politique agricole

Un peu d'histoire



Historique

- ▲ Jusqu'au 19^e siècle: agriculture traditionnelle
 - Symbiose avec la nature
 - Polyculture, pâturages extensifs, vergers hautes tiges, zones humides
- ▲ Après-guerre jusque début 1990: intensification
 - Forte intervention de l'Etat: Garantie des prix ou prise en charge de la production
 - > intensification production, prix élevé consommateur, OMC/GATT, montagne de stocks
- ▲ 1993: politique agricole durable: Introduction paiements directs
 - paiements directs : découplage de la production
 - Financement prestations d'intérêt général
 - Contributions Production intégrée avec surfaces de compensation écologique (7%)

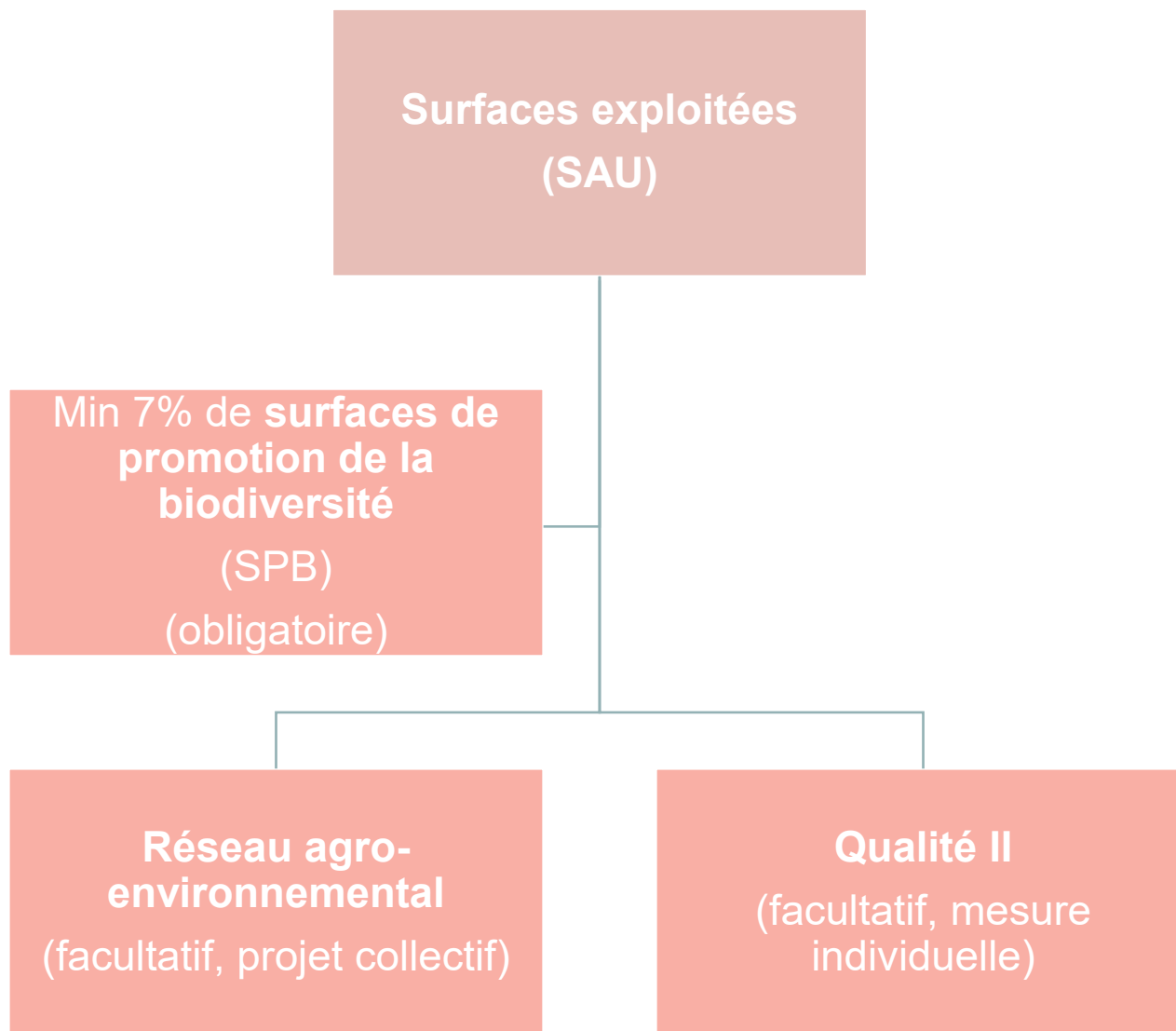
Historique

- ▲ 1996: Prestations écologiques requises pour tous les PD
 - 7% surfaces compensation écologiques (aujourd'hui : surfaces de promotion de la biodiversité) pour tous PD
- ▲ 2001: Ordonnance sur la qualité écologique (OQE) promotion régionale biodiversité régionale
 - Promotion régionale de la biodiversité
 - Introduction contributions pour SCE qualité II et la mise en réseau des surfaces de compensation
- ▲ 2014: Introduction contribution biodiversité alpages et qualité paysage
 - surfaces herbagères et surfaces à litière riches en espèces dans la région d'estivage
 - Surfaces de compensation écologique devient surface de promotion biodiversité
 - Projet qualité paysage

Surface de promotion de la biodiversité (SPB): qu'est-ce que c'est?



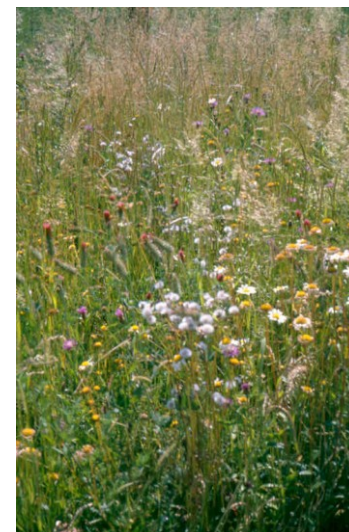
Paielements directs : Biodiversité



Surfaces de promotion de la biodiversité (SPB)

▲ Large panel

- Surfaces herbagères
 - Pâturages extensifs
 - Prairies extensives et peu intensives
 - Prairies riveraines
 - ...
- Surfaces assolées
 - Jachères
 - Ourlets sur terres assolées
 - ...
- Vignes
 - Vignes à biodiversité
- Structures
 - Haies
 - Arbres
 - ...



Surfaces de promotion de la biodiversité (SPB)

Vue d'ensemble des surfaces de promotion de la biodiversité et bandes semées pour organismes utiles imputables et donnant droit à des contributions

Surface de promotion de la biodiversité SPB et bandes semées pour organismes utiles		Code de culture OFAG (type)	Imputable	Contribution niveaux de qualité		Réseaux	LPN	
				I	II			
Prairies et pâturages								
Prairies extensives	611 (1)	✓	✓	✓	✓	Peut donner droit à des contributions, dépend du canton		
Prairies peu intensives	612 (4)	✓	✓	✓	✓			
Surfaces à litière	851 (5)	✓	✓	✓	✓			
Pâturages extensifs	617 (2)	✓	✓	✓	✓			
Pâturages boisés	618 (3)	✓	✓	✓	✓			
Prairies riveraines	635	✓	✓		✓			
Surfaces herbagères et surfaces à litière riches en espèces dans la région d'estivage	931			✓				
Terres assolées								
Bandes culturales extensives	attribut de la culture	✓	✓		✓			
Jachères florales	556 (7A)	✓	✓ (1)		✓			
Jachères tournantes	557 (7B)	✓	✓ (1)		✓			
Ourlet sur terres assolées	559	✓	✓ (2)		✓			
Bandes semées pour organismes utiles (3)	572	✓	✓ (1)					
Cultures pérennes et ligneux								
Arbres fruitiers haute-tige	921, 922, 923 (8)	✓	✓	✓	✓			
Arbres isolés indigènes adaptés au site, allées d'arbres	924 (9)	✓			✓			
Haies, bosquets champêtres et berges boisées (bande her- beuse comprise)	852 (10)	✓	✓	✓	✓			
Surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle	717 (15)	✓		✓	✓			
Bandes semées pour organismes utiles dans les cultures pé- rennes (3)	attribut de la culture	✓	✓ (4)					
Autres								
Fossés humides, mares, étangs	904 (11)	✓						
Surfaces rudérales, tas d'épierreage et affleurements rocheux	905 (12)	✓						
Murs de pierres sèches	906 (13)	✓						
SPB spécifiques à la région sises sur la SAU (terres ouvertes, surfaces herbagères et pâturages, surfaces viti- coles, haies, bosquets et berges boisées)	594, 595, 693, 694, 735, 858 (16)	✓			✓			
SPB spécifiques à la région hors SAU	908 (16)	✓						

(1) Jachères florales et tournantes ainsi que bandes pour organismes utiles situées en ZP-ZC

(2) Ourlets sur terres assolées situés en ZP-ZM I,II

(3) Les bandes semées pour organismes utiles sont désormais soutenues par les contributions au système de production (CSP) et non plus par les contributions biodiversité de l'OPD.

(4) Sont pris en compte 5 % de la surface de cultures pérennes déclarée.

SPB Qualité 1: Conditions d'exploitation

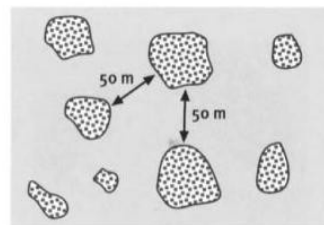
- ▲ Pas ou moins de fumure
- ▲ Date de fauche à respecter
 - Zones de plaine et colline : 15 juin
 - Zones de montagne 1 et 2 : 1^{er} juillet
 - Zones de montagne 3 et 4 : 15 juillet
- ▲ Lutte contre les plantes à problèmes et les néophytes
- ▲ Bandes herbeuses le long des haies
- ▲ ...



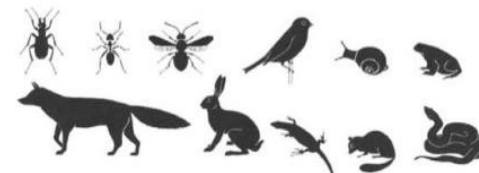
Facteurs déterminants pour les SPB

- Qualité
- Quantité
- Diversité
- Taille
- Diversité des structures
- Interconnexion

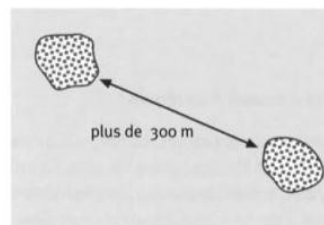
Très bonne liaison



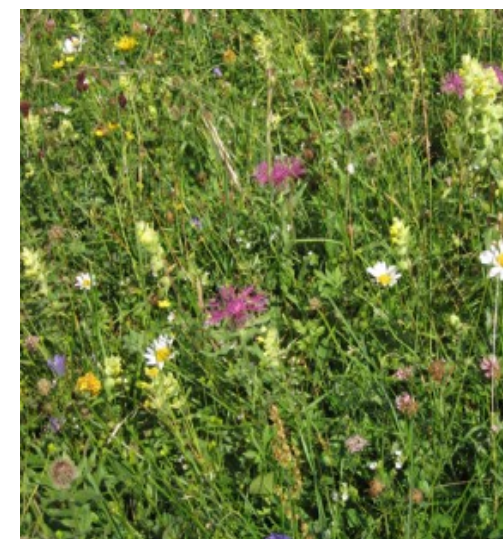
- paysage diversifié avec une très grande diversité d'espèces
- beaucoup d'espèces spécialisées (Listes rouges) trouvent de bonnes conditions de vie



Aucune liaison

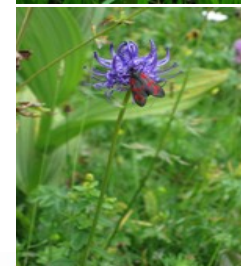
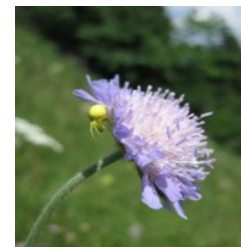


- paysage vide avec une faible diversité d'espèces
- seules des espèces peu exigeantes ou mobiles demeurent



SPB Qualité II

- ▲ Annonce individuelle des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) avec potentiel
- ▲ Objectif
 - Inciter les exploitants à **améliorer la qualité des SPB**
- ▲ Expertise par le canton
- ▲ Conditions
 - Critères floristiques (liste d'espèces indicatrices)
 - Critères de structures (liste d'éléments structurels)



SPB Qualité II

Surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) et types de bandes semées pour organismes utiles	Code de culture OFAG (Type)
Prairies et pâturages	
Prairies extensives	611 (1)
Prairies peu intensives	612 (4)
Surfaces à litière	851 (5)
Pâturages extensifs	617 (2)
Pâturages boisés	618 (3)
Prairies riveraines	635
Surfaces herbagères et surfaces à litière riches en espèces dans la région d'estivage	931
Terres assolées	
Bandes culturales extensives	Attribut de la culture
Jachères florales	556 (7A)
Jachères tournantes	557 (7B)
Ourllets sur terres assolées	559
Bandes semées pour organismes utiles sur terres ouvertes ¹	572
Cultures pérennes et ligneux	
Arbres fruitiers haute-tige (sauf noyers)	921, 923 (8)
Noyers	922 (8)
Arbres isolés indigènes adaptés au site, allées d'arbres	924 (9)
Haies, bosquets champêtres et berges boisées (y c. bande herbeuse)	852 (10)
Surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle	717 (15)
Bandes semées pour organismes utiles en cultures pérennes et ligneux ^{1,2}	Attribut de la culture
Autres	
Fossés humides, mares, étangs	904 (11)
Surfaces rudérales, tas d'épierreage et affleurements rocheux	905 (12)
Murs de pierres sèches	906 (13)
SPB spécifiques à la région sises sur la SAU (terres ouvertes, surfaces herbagères et pâturages, surfaces viticoles, haies, bosquets et berges boisées)	594, 595, 693, 694, 735, 858 (16)
SPB spécifiques à la région hors SAU	908 (16)

[illegible]

- ▲ 6'900 ha sur la SAU avec qualité II (19% de la SAU)
 - Plus de **6 millions** de contributions
- ▲ 31'800 ha en région d'estivage avec qualité II (28%)
 - Plus de **4 millions** de contributions

Réseau agro-environnemental

- ▲ Etude par un bureau privé sur un secteur donné
- ▲ Financement : 60% canton, 40% tiers (communes, exploitants, ...)
- ▲ Objectif
 - **Mise en réseau** des surfaces favorables aux espèces cibles menacées
- ▲ Durée du projet : 8 ans
- ▲ Contrôles :
 - Contrôle de mise en œuvre par le canton : terrain et administratif
 - Contrôle d'efficacité à la fin du projet par le bureau privé

Réseau agro-environnemental : en chiffres

- ▲ **57** Projets en Valais (quasi-totalité de la surface agricole utile (SAU))
- ▲ **1'664 exploitations** sous contrat
 - **69 % des exploitations**
- ▲ **10'760 ha** sous contrat
 - **30 % de la SAU**
- ▲ Plus de 22'000 arbres sous contrat
- ▲ Contributions :
 - Pâturages : 500.-/ha
 - Autres surfaces : 1'000.-/ha
 - Arbres : 5.-/arbre
- ▲ Plus de **7 millions** de contributions par an dont 10% financé par canton



Réseau agro-environnemental : espèces

▲ Quelques espèces cibles et caractéristiques



Réseau agro-environnemental : mesures

▲ Exemples de mesures

- Maintien des milieux ouverts
- Plantation d'arbres haute-tige et isolés
- Plantation de buissons
- Plantation de haies et de bosquets
- Tas de pierres ou de bois
- Préservation des milieux humides
- Mise en place de surfaces refuges
- Fauche à 10 cm
- Enherbement naturel du vignoble
- ...

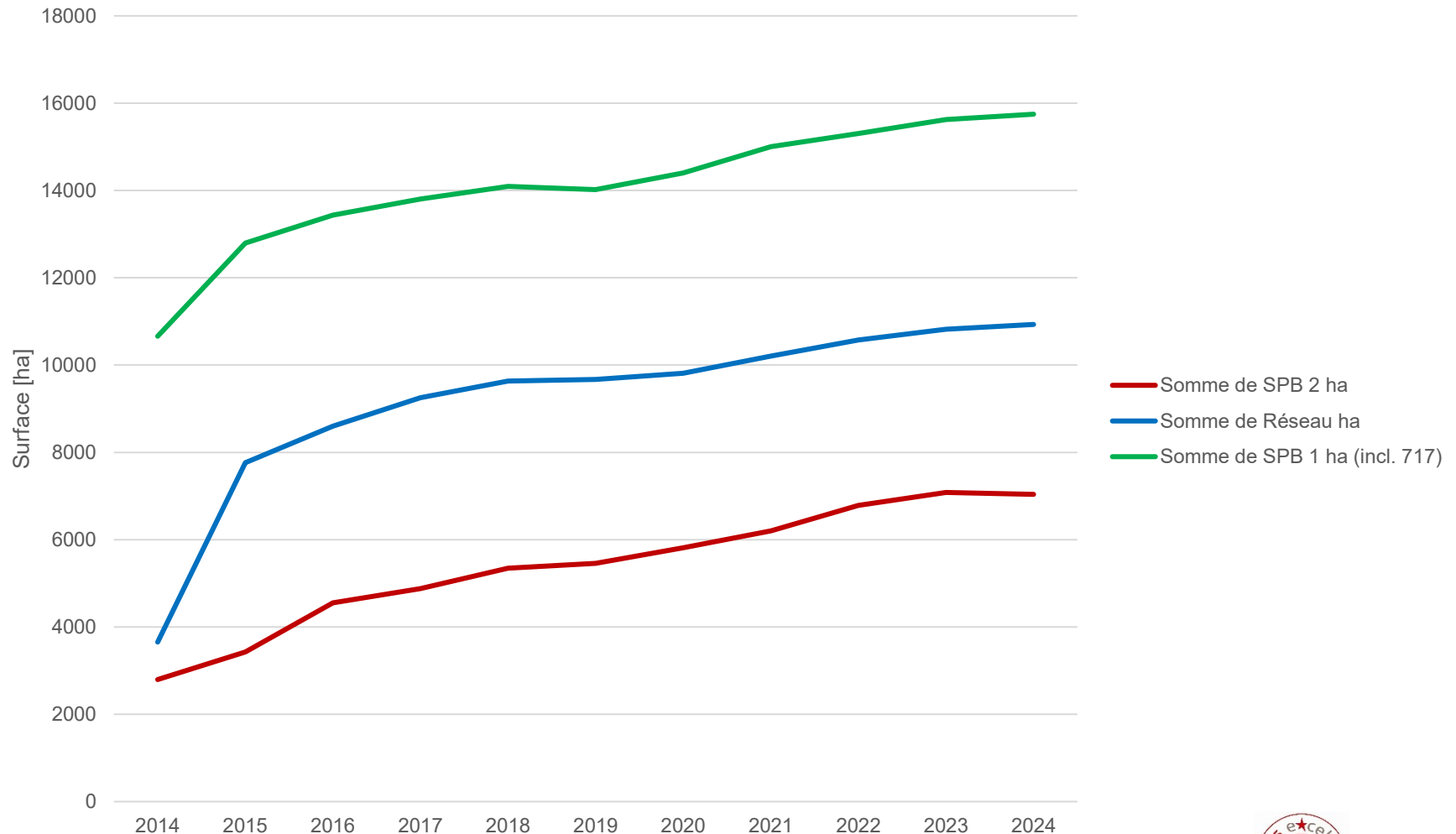


Quelques chiffres sans trop assommer?



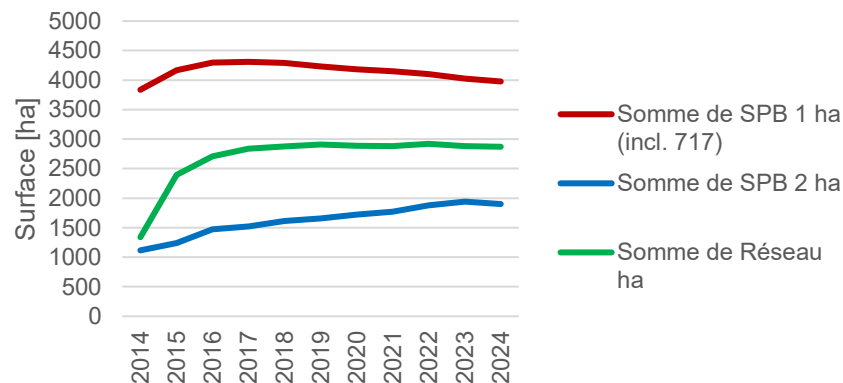
Evolution des surfaces de promotion de la biodiversité

Surfaces biodiversité (toutes les cultures)

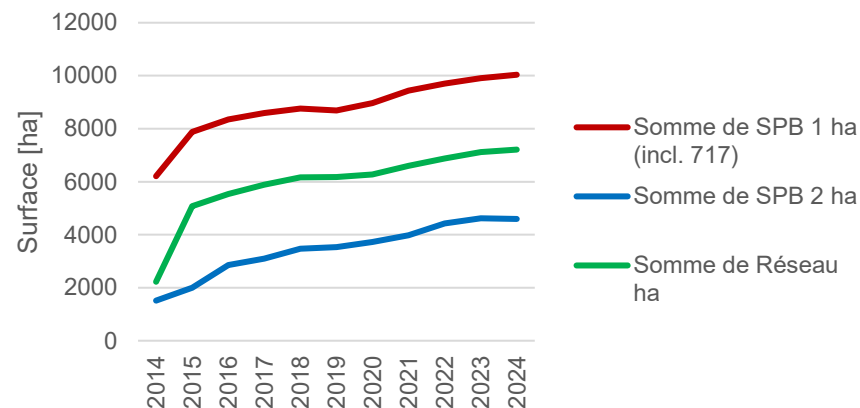


Evolution des SPB par type

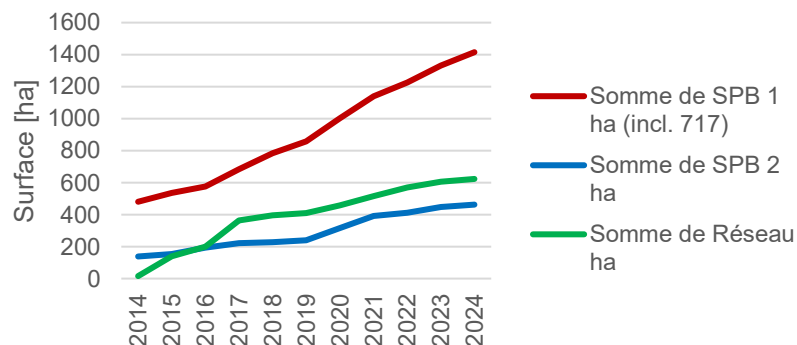
Prairies extensives et mi-intensives



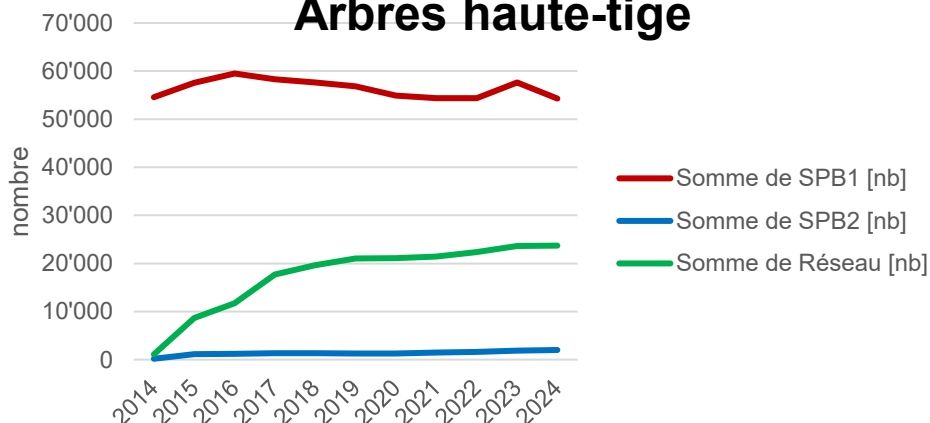
Pâturages extensifs



Vignes



Arbres haute-tige



Paievements directs et biodiversité

- ▲ Mesures biodiversité = 23 millions de francs/an en Valais
 - 19 millions/an sur exploitations agricole à l'année
 - SPB Q1: 6 millions/an
 - SPB Q2: 6 millions/an
 - Réseau: 7 millions/an
 - 4 millions/an exploitations d'estivage (SPB Q2)
- ▲ Paiements directs total VS = 130 millions/an
- ▲ Paiements directs éco (biodiversité, paysage, bio, réduction PPh, etho, etc) = 50 millions (= env. 40% des paiements directs)

Evolution qualité biodiversité dans l'agriculture

- ▲ Stabilisation et maintien
 - ▲ Amélioration dans certaines régions
 - ▲ Lacunaire en région de plaine
-
- ▲ LPN pour hotspot et spécificités



La future politique agricole en préparation





PA30+

Du rapport de postulat à la PA30+

Motion
22.4251:
Mandat
PA30+

Quatre aspects :

- Sécurité alimentaire
- Réduction de l'empreinte écologique
- Amélioration des perspectives économiques et sociales
- Simplification

Claim PA30+
Quatre domaines
d'action

2030

2040

2050

Assemblée annuelle de la COSAC
Christian Hofer – Bernard Belk | 16 mai 2025



Resiliente Lebensmittelversorgung sicherstellen	Klima-, umwelt- und tierfreundliche Lebensmittelproduktion fördern	Nachhaltige Wertschöpfung stärken	Nachhaltigen und gesunden Konsum begünstigen
• Produktionsgrundlagen erhalten • Auswirkungen des Klimawandels antizipieren • Stabilität der Lieferketten gewährleisten	• Klimaschutz und erneuerbare Energien stärken • Nährstoffverluste und Risiken von Pflanzenschutzmitteln vermindern • Biodiversität fördern • Tierwohl und Tiergesundheit verbessern	• Wettbewerbsfähigkeit verbessern • Nachhaltige Veränderungen antizipieren • Faire Verteilung der Wertschöpfung anstreben • Komplexität der Agrarpolitik reduzieren	• Wohl nachhaltiger Produkte vereinfachen • Gesunde Ernährungsmuster unterstützen • Lebensmittelverschwendung reduzieren

Vision 2050 sécurité
alimentaire grâce à la
durabilité, de la
production à la
consommation
Projection 2050

Orientations
stratégiques



PA30+

Bilan des axes de travail (I)

- **Potentiel de la production végétale** : potentiel de développement pour l'alimentation humaine directe 56 000 ha (céréales 36 000 ha, oléagineux 7500 ha, légumineuses à graines 7000 ha)
- **Meilleures pratiques dans la production végétale et animale** : les meilleures pratiques peuvent renforcer une production végétale et animale efficace en termes de ressources et adaptée au site. Raisons importantes pour lesquelles elles ne sont pas encore appliquées aujourd'hui : coûts d'investissement, connaissances, temps, risques
- **Protection douanière** : mise en balance entre charges administratives et compatibilité avec l'OMC. Les potentiels de simplification par la numérisation et la procédure d'attribution des contingents d'importation ont été analysés. Processus parallèle avec le programme d'allègement budgétaire 2027 (mise aux enchères des contingents d'importation)
- **Création de valeur et réduction des coûts** : une revue de littérature d'une centaine d'études met en évidence des options stratégiques : croissance, extensification, spécialisation, diversification. Analyse des facteurs importants qui favorisent ou freinent la création de valeur ajoutée
- **Encouragement de l'innovation** : nécessité d'agir au niveau de l'encouragement des projets avec deux options à approfondir : optimisation des instruments existants et regroupement dans un instrument centralisé
- **Formation et vulgarisation** : examen des exigences en matière de formation dans les domaines des paiements directs, des améliorations structurelles et des reprises d'exploitation



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



PA30+

Bilan des axes de travail (II)

- **Simplification du système PDir** : examen de 19 systèmes et de 12 approches ainsi que des recommandations de l'étude bemepro. Approfondissement de 3 variantes : « numérisation », « orientation résultats » et « incitation à l'utilisation efficace des ressources » (cf. point 2 de l'ordre du jour)
- **Indicateurs de durabilité** : en plus ou en alternative à la variante PDir « Orientation résultats » : examen d'un soutien subsidiaire au secteur pour le développement et la mise en œuvre d'indicateurs permettant de soutenir les objectifs de la PA30+.
- **Taxes d'incitation/incitations à l'utilisation efficace des ressources (IER)** : une première analyse qualitative a été effectuée et montre un potentiel de simplification des PDir. La conception (en particulier la taxe sur les risques liés aux PPh) et l'adéquation de l'instrument doivent être examinées de manière approfondie (effet statique de l'IER, y compris redistribution, validation qualitative des réactions d'adaptation).
- **Conventions d'objectifs** : un premier concept sommaire a été élaboré et discuté avec le secteur. Élément important pour aborder l'approche du système alimentaire de la PA30+.
- **Approche du système alimentaire** : évaluation des désignations environnementales et du bien-être animal et proposition de « green claims », coordination des travaux avec d'autres offices
- **Concept global** : méthodologie (grille morphologique) mise en œuvre et première discussion avec le BEG (groupe d'accompagnement) sur les caractéristiques possibles des variantes.



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



PA30+

Paielements directs: 3 options

«Poursuite du développement»

✓ moins de programmes
✓ moins d'exigences
✓ processus numériques

- Mettre l'accent sur les **PER**
- Fusionner des **programmes**, simplifier les exigences, introduire des paiements uniques (SST)
- **Poursuivre la transition numérique des instruments**
exploiter systématiquement les données disponibles pour les PER et les programmes de Pdir (p. ex. FMIS)

«Orientation vers les résultats»

✓ option 1, en plus
✓ moins de programmes fondés sur les mesures

- (option 1 avec indicateurs)
- Mettre l'accent sur les **PER**
 - Fusionner des **programmes**, simplifier les exigences
 - **Poursuivre la transition numérique des instruments**
exploiter systématiquement les données disponibles pour les PER et les programmes de PDir (p. ex. FMIS)
 - **Orientation vers les résultats**
grâce à des indicateurs
→ transformer les programmes de PDir fondés sur les mesures en programmes axés sur les résultats

«Incitation à l'efficacité des ressources»

✓ option 1/2, en plus
✓ moins de programmes
✓ moins d'exigences PER

- (option 1 ou 2 avec IER)
- Mettre l'accent sur les **PER**
 - Fusionner des **programmes**, simplifier les exigences
 - **Poursuivre la transition numérique des instruments**
exploiter systématiquement les données disponibles pour les PER et les programmes de PDir (p. ex. FMIS)
 - **Incitation à l'efficacité des ressources**
pour les intrants et les PPh
→ Potentiel pour supprimer des programmes de réduction fondés sur des mesures dans ces domaines et alléger les PER

Indicateurs de durabilité



Politique agricole future

- ▲ 2028: projets biodiversité régionale et qualité du paysage
 - Simplification
 - Remplace les projets mise en réseau et les projets qualité du paysage
 - En cours de développement au SCA: 1 projet pour tout le VS
 - Mesures selon milieux (inventaires fédéraux et cantonaux, milieux bords cours d'eau, vignoble, etc.-> env. 10 milieux)
 - Bonus si dans infrastructure écologique
 - 14 millions de francs/an pour VS (idem aujourd'hui) dont 1.4 millions financé par canton
- ▲ **Attention:**
 - **Mesures d'allègement financier de la Confédération: participation cantonale 10% -> 50%**
 - **Motion Report introduction: 2028 -> 2030**

Politique agricole future

▲ PA 30+ et biodiversité (**tendances actuelles**)

- Simplification
- Maintien 7% SPB dans PER (?)
- Forte réduction contribution SPB Q1, abandon certains types
- Orienté résultats = SPB Q2
- Basé sur labels et convention d'objectifs avec interprofessions

▲ Si effectif alors risques:

- Réduction paiements directs pour biodiversité
- Réduction paiements directs totaux en Valais



Politique agricole cantonale

▲ Vignoble du 21^e siècle

- Améliorer la structure du vignoble (accès, mécanisation, encépagement, etc.)
- Si projets agro-environnementaux communaux (biodiversité et paysage)
 - Développement par bureaux
 - Mesures financées par le canton
 - Coordination avec projets BrP

▲ Planification agricole régionale

- Répartition du territoire (plaine) selon les acteurs (y compris biodiversité)



En résumé

- ▲ Politique agricole et biodiversité étroitement liées depuis les années 90
- ▲ Divers types de mesures en faveur de la biodiversité
 - SPB qualité 1: pratique agricole
 - SPB qualité 2: qualité floristique et structures
 - Réseau biodiversité : projets régionaux pour flore et faune
- ▲ Mesures biodiversité = 23 millions de francs/an en Valais
 - 19 millions/an sur exploitations agricole à l'année
 - 4 millions/an exploitations d'estivage
- ▲ Future politique agricole (paiements directs)
 - Simplification
 - Orienté objectifs
 - Basé sur indicateurs



Questions, discussion

LES AGRICULTEURS ENGAGÉS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PAYSAGE.

